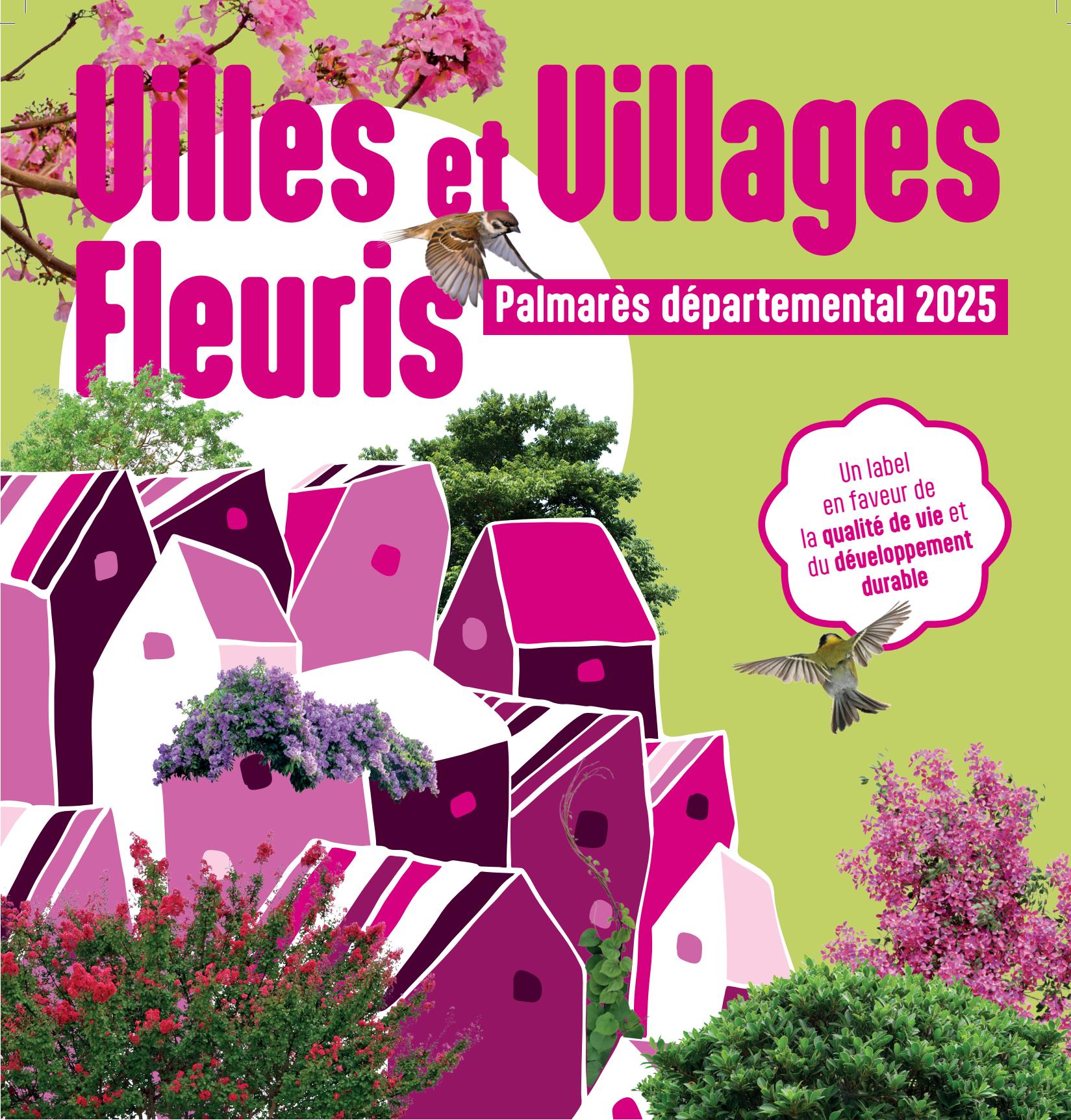


# Villes et Villages Fleuris

Palmarès départemental 2025



Un label  
en faveur de  
la qualité de vie et  
du développement  
durable



 Département Fleuri

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



**Yvelines**  
Le Département

# SOMMAIRE

4

Communes engagées dans le label Villes et Villages Fleuris  
et Trophées Yvelinois

5

Villes et Villages Fleuris, un label de qualité de vie au service  
de l'attractivité du territoire

6

Marc-André SELOSSE, invité d'honneur de la cérémonie 2025  
du label Villes et Villages Fleuris

7

Palmarès 2025 Villes et Villages Fleuris : des pétales  
et des trophées pour récompenser les villes candidates

8

Un jury départemental enthousiaste et expérimenté,  
organisé en 4 collèges !

10

Conseils et formations à destination des communes  
inscrites dans le label Villes et Villages Fleuris

11

Concours Nature en Ville : un concours citoyen  
pour faire fleurir les initiatives locales !



Villennes-sur-Seine © CD78



## Les Yvelines, un territoire vivant et engagé

Dans les Yvelines, chaque commune, chaque quartier, chaque habitant participe à façonner un cadre de vie unique. Notre département est reconnu pour ses paysages variés, son patrimoine remarquable et son dynamisme, mais il l'est tout autant pour la créativité et l'engagement de ses acteurs locaux.

Le label Villes et Villages Fleuris est bien plus qu'un simple palmarès : c'est un état d'esprit partagé. Il illustre la capacité des communes à inventer des espaces publics qui conjuguent respect de l'environnement, esthétique et convivialité. Derrière chaque fleurissement, chaque aménagement durable, il y a des agents, des élus, des bénévoles et des habitants qui s'impliquent concrètement.

En 2025, nous avons constaté une montée en puissance des projets intégrant biodiversité, gestion raisonnée de l'eau, implication citoyenne et transmission aux plus jeunes. Ces initiatives font des Yvelines un laboratoire d'idées et de pratiques exemplaires, à la hauteur des enjeux écologiques et sociétaux actuels.

Le palmarès départemental « Villes et Villages Fleuris » est l'occasion de valoriser ce travail collectif. Il met à l'honneur les communes qui, par leur action quotidienne, contribuent à faire des Yvelines un département plus vert, plus solidaire et plus accueillant.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des habitants et des équipes pour leur engagement. Ensemble, nous continuerons à faire des Yvelines un territoire où la nature n'est pas seulement préservée, mais vécue et partagée.

### **Pauline WINOCOUR LEFEVRE**

Vice-Présidente du Département des Yvelines,  
Présidente du Jury départemental Villes et Villages Fleuris

### **Pierre BÉDIER**

Président du Département des Yvelines

# Communes engagées dans le label Villes et Villages Fleuris et Trophées Yvelinois



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



# Villes et Villages Fleuris, un label de qualité de vie au service de l'attractivité du territoire

Allainvilliers © CD78

## Pourquoi le Département encourage-t-il les communes à s'inscrire dans le label Villes et Villages Fleuris ?

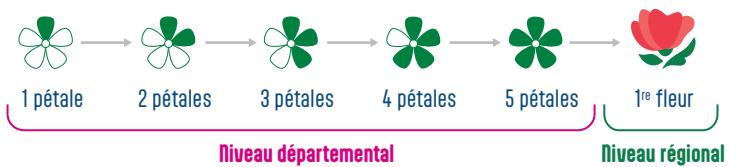
Depuis plus de 40 ans, le Département des Yvelines invite et aide les communes à obtenir le label Villes et Villages Fleuris en raison de l'engagement environnemental que ce label représente et des bénéfices qu'il procure en matière de qualité de vie, de préservation de la biodiversité, de développement du tourisme et de l'économie locale, et de renforcement du lien social.

## Qui peut participer au label Villes et Villages Fleuris et aux Trophées Yvelinois ?

Toutes les communes, rurales ou urbaines, peuvent s'inscrire dans la démarche Villes et Villages Fleuris.

## Comment fonctionne le label ?

Le Département délivre les pétales qui s'échelonnent de 1 à 5. Quand une commune atteint 5 pétales, le Département la propose à l'obtention de la 1<sup>re</sup> fleur délivrée par la Région. Tout au long de l'année, le Département accompagne les communes, les visite, conseille et forme leurs équipes dans une logique d'amélioration continue.



## Que sont les Trophées Yvelinois ?

Les Trophées Yvelinois sont une création du Département des Yvelines. Ils ont vocation à encourager les communes, labellisées ou non, à valoriser la gestion et la qualité de leurs espaces publics, le savoir-faire de leurs équipes municipales redoublant d'initiatives originales, durables et respectueuses de l'environnement, à développer la biodiversité et la nature en ville avec la participation des habitants.



## Les Yvelines, département labellisé « Département Fleuri »

Grâce à son dynamisme, à la qualité de ses actions de valorisation et d'animation du label, le Département des Yvelines est labellisé « Département fleuri » depuis 2013.



## 6 bonnes raisons de se lancer dans le label :

1. Améliorer la qualité de vie des habitants
2. Agir en faveur de l'écologie et de l'environnement
3. Promouvoir l'image, l'attractivité et l'accueil de la commune
4. Favoriser l'économie locale
5. Développer des démarches participatives et de lien social
6. Bénéficier de l'accompagnement, des conseils et des formations délivrés par le Département

# PORTRAIT

## Marc-André SELOSSE, invité d'honneur de la cérémonie 2025 du label Villes et Villages Fleuris

**Biogiste, botaniste et mycologue**, Marc-André Selosse est professeur au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. **Spécialiste reconnu des symbioses entre plantes et champignons**, il consacre ses recherches à la compréhension des relations invisibles qui structurent la vie des sols et soutiennent la biodiversité. Ses travaux contribuent à mieux appréhender le rôle fondamental des interactions biologiques dans le fonctionnement des écosystèmes.

Auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique, parmi lesquels *Jamais seul, Les goûts et les couleurs du monde, L'origine du monde* ou *Nature et préjugés*, il s'attache à rendre la science accessible au plus grand nombre et à faire émerger une réflexion sur la place de l'humain au sein du vivant.

**Président de la Fédération BioGée**, qui rassemble les acteurs des sciences du vivant, de la terre et de l'environnement, Marc-André Selosse œuvre pour une meilleure diffusion des connaissances scientifiques et une sensibilisation accrue à la préservation du patrimoine naturel.

Sa présence en tant qu'invité d'honneur illustre l'importance que le label Villes et Villages Fleuris accorde à la compréhension des dynamiques écologiques et à la valorisation du vivant sous toutes ses formes.



# Palmarès 2025 Villes et Villages Fleuris : des pétales et des trophées pour récompenser les villes candidates

## Les Pétales Yvelinois

Tout au long de l'année, le Jury a visité les communes candidates afin de les évaluer en s'appuyant sur la grille d'évaluation du label définie par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Le jury attribue des niveaux allant de 1 à 5 pétales, en tenant compte de la dimension du territoire (cf catégories ci-contre), de sa population et de ses spécificités, ainsi que des conditions climatiques.

Cette année, 29 communes ont participé au concours départemental.

Pour ses classements, le Jury **Villes et Villages Fleuris** a réparti les communes yvelinoises en 4 catégories :

- 1<sup>re</sup> catégorie** : moins de 1 000 habitants
- 2<sup>re</sup> catégorie** : de 1 001 à 6 000 habitants
- 3<sup>re</sup> catégorie** : de 6 001 à 15 000 habitants
- 4<sup>re</sup> catégorie** : plus de 15 000 habitants

1 <sup>re</sup> CATÉGORIE	2 <sup>re</sup> CATÉGORIE
Allainville-aux-Bois 2 pétal(e)s (présentation à la 1 <sup>re</sup> fleur)	Flins-sur-Seine 2 pétal(e)s (présentation à la 1 <sup>re</sup> fleur)
Ponthévrard 2 pétal(e)s	Gambais 2 pétal(e)s
Breuil-Bois-Robert 2 pétal(e)s (présentation à la 1 <sup>re</sup> fleur)	Buc 2 pétal(e)s (présentation à la 1 <sup>re</sup> fleur)
Émancé 2 pétal(e)s	Morainvilliers 2 pétal(e)s
La Boissière-École 2 pétal(e)s	Saint-Arnoult-en-Yvelines 2 pétal(e)s

3 <sup>re</sup> CATÉGORIE	4 <sup>re</sup> CATÉGORIE
Jouars-Pontchartrain 3 pétal(e)s	Le Chesnay-Rocquencourt 3 pétal(e)s
La Verrière 3 pétal(e)s	
Le Perray-en-Yvelines 3 pétal(e)s (présentation à la 1 <sup>re</sup> fleur)	

## Les Trophées Yvelinois

Les Trophées Yvelinois accompagnent le label Villes et Villages Fleuris.  
Ils s'adressent à toutes les communes, labellisées ou non.

Coup de cœur  
du jury  
Chambourcy

Prix  
du jardinier  
Le Perray-  
en-Yvelines

	1 <sup>re</sup> CATÉGORIE	2 <sup>re</sup> CATÉGORIE	3 <sup>re</sup> CATÉGORIE	4 <sup>re</sup> CATÉGORIE
Trophée du cimetière naturel	Sailly	Villennes-sur-Seine	Montesson	Verneuil-sur-Seine
Trophée du jardin partagé	Boinville-le-Gaillard	Vaux-sur-Seine Chambourcy		Saint-Germain-en-Laye
Trophée de la valorisation du patrimoine arboré		Chambourcy		
Trophée de la valorisation patrimoniale et paysagère	Montchauvet	Villennes-sur-Seine		
Trophée du fleurissement durable			Le Perray-en-Yvelines	



Ponthévrard

© CD78

## Un jury départemental enthousiaste et expérimenté, organisé en 4 collèges

Le jury, présidé par Pauline Winocour Lefevre, Vice-Présidente du Département des Yvelines, est composé de 37 membres régulièrement renouvelés, des membres répartis en quatre collèges afin d'apporter la plus grande diversité possible d'expertises et d'expériences.

- **Collège institutionnel** : composé d'élus yvelinois et de représentants de partenaires publics.
- **Collège associatif** : composé de membres et représentants d'associations actives dans les domaines du paysage, de l'environnement, de l'horticulture et du tourisme.
- **Collège grand public** : composé de représentants de la société civile ayant une expertise en paysage, environnement ou horticulture, acquise à titre amateur ou professionnel.
- **Collège technique** : composé d'agents publics et de salariés du secteur privé spécialisés dans les domaines du paysage, de l'environnement, de l'horticulture et du tourisme.

Chaque année, les membres du jury parcourent les Yvelines pour découvrir et évaluer les actions menées par les communes. Leurs conseils, prodigués lors des visites et tout au long de l'année, permettent aux communes de progresser dans leur gestion environnementale, leur valorisation paysagère et l'embellissement de leur cadre de vie.

© CD78

© CD78

# Composition du jury

## COLLÈGE INSTITUTIONNEL

1. **Pauline WINOCOUR LEFEVRE**, Vice-Présidente du Conseil départemental, Présidente du Jury départemental des Villes et Villages Fleuris,
2. **Marie-Hélène AUBERT**, Vice-Présidente du Conseil départemental,
3. **Nicole BRISTOL**, Vice-Présidente du Conseil départemental, Maire de Montesson,
4. **Daniel LEVEL**, Maire délégué de Fourqueux, Membre du Jury régional d'Île-de-France et du Jury national des Villes et Villages Fleuris,
5. **Daniel MAUREY**, Maire de Boinville-en-Mantois, Membre du Jury régional d'Île-de-France et du Jury national des Villes et Villages Fleuris,
6. **Agnès TABARY**, Adjointe au Maire de Crespières,
7. **Laure ARNOULD**, Adjointe au Maire de Chevreuse,
8. **Martine BOURGEOIS**, Adjointe au Maire de Neuilly-sur-Marne.

## COLLÈGE ASSOCIATIF

9. **Nathalie NORMAND**, Professeure et conceptrice de jardins, représentante de l'Association des Jardiniers de France,
10. **Gilles BECQUER**, Association Hortis, jardinier en chef du Château de Malmaison et Bois-Préau (92),
11. **Jacques RAUH**, Association Hortis, ancien directeur des parcs et jardins de la commune de Meudon (92),
12. **Bernard DESMARIS**, Association Hortis, enseignant en travaux paysagers – Lycée horticole de Meudon (92),
13. **Hanck DEFRAUX**, Association Jardin Passion Partage, Guyancourt,
14. **Michel ZOURBAS**, Association ARBRES (Arbres Remarquables Bilan Recherche Études et Sauvegarde),
15. **Juliette ROLLÈS**, Association Paradeisos Jardins européens,
16. **Jean-Luc PASQUIER**, Association Le jardin de Félix,
17. **Soazig GUENEDAL**, Association Jardins familiaux des Castors de Buc, cheffe d'entreprise.

## COLLÈGE GRAND PUBLIC

18. **Françoise SIMON**, Membre du Jury régional d'Île-de-France des Villes et Villages Fleuris,
19. **Loïc THIMON**, Ambassadeur Destination Yvelines,
20. **Marc BOUILLOU**, Pépiniériste, jardinier, spécialiste des bambous,
21. **Robert GRONOFF**, Jardinier et agroécologue amateur,
22. **Nadine HABIB**, Personne qualifiée, jardinière amatrice,
23. **Daniel HABIB**, Personne qualifiée, jardinier amateur, spécialiste des rosiers et arbres fruitiers,
24. **Michel HAUBERT**, Retraité du service espaces verts de la commune de Maurepas,
25. **Laëtitia MARCAULT**, Ambassadrice des Yvelines et consultante tourisme durable Ekovida.

## COLLÈGE TECHNIQUE

26. **Elisa BARBIER**, Directrice, Office de Tourisme Intercommunal Saint-Germain Boucles-de-Seine,
27. **Hervé SAILLET**, Directeur et architecte, CAUE 78,
28. **Hugo DECOUH**, Paysagiste-conseiller, CAUE 78,
29. **Charlie GRIGGIO**, Personne qualifiée, créateur du parc des jardins familiaux de Verneuil-sur-Seine,
30. **Rachel BEVENOT**, Paysagiste, commune de Conflans-Sainte-Honorine,
31. **Sylvain PARROT**, Responsable patrimoine arboré, Château de Versailles,
32. **Christophe JARRY**, Président, Cercle des Horticulteurs d'Île-de-France – "Horticologue",
33. **Jean-Emmanuel PASZHO**, Directeur, Agence IngénierY,
34. **Philippe POULLAIN**, Gérant, société Domaine Poullain,
35. **Thibault GUYON**, Personne qualifiée,
36. **Mickaël DUVAL**, Sous-directeur, Pôle gestion et valorisation du patrimoine naturel, Département des Yvelines,
37. **Coralie LEDUC**, Chargée de mission tourisme durable, animatrice Villes et Villages Fleuris, Département des Yvelines.



## Conseils et formations à destination des communes inscrites dans le label Villes et Villages Fleuris

Morainvilliers © CD78

Chaque commune qui s'engage dans le label Villes et Villages Fleuris peut bénéficier du soutien du Département qui propose différents types d'accompagnements : assistance technique, formations, visites Décou'Vertes.

### Un accompagnement technique personnalisé

Que votre commune soit déjà labellisée ou en début de démarche, elle peut bénéficier d'un accompagnement technique sur mesure. Pour en faire la demande, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse : [villesetvillagesfleuris@yvelines.fr](mailto:villesetvillagesfleuris@yvelines.fr).

Chaque année, une dizaine de communes pourra profiter de cet accompagnement, avec une priorité accordée dans l'ordre suivant :

1. Les communes nouvellement engagées (0 à 2 pétales)
2. Les communes n'ayant jamais bénéficié de cet accompagnement
3. Les projets techniquement complexes.

Cet accompagnement se concrétisera par une visite communale, réalisée par une équipe technique composée de membres du jury et de professionnels partenaires, selon les objectifs définis lors de l'inscription et la disponibilité des experts.

### Des formations pour monter en compétence sur les aménagements durables

Chaque année, le Département propose aux communes des **formations gratuites** sur les aménagements et pratiques durables dans les espaces publics. Il organise également des **visites Décou'Vertes** destinées à faire connaître et valoriser les initiatives locales dans une logique de partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Ces formations et visites s'adressent aux élus, cadres et techniciens des services des espaces verts. Les dates et informations détaillées sont à retrouver sur : [destination-yvelines.fr](http://destination-yvelines.fr)

Rubrique Espace Pro - Villes et Villages Fleuris



# Concours Nature en Ville : un concours citoyen pour faire fleurir les initiatives locales !

Le concours **Nature en Ville**, organisé par le Département des Yvelines dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris, est une belle occasion pour chaque commune de valoriser l'engagement de ses habitants en faveur du cadre de vie, de la biodiversité et du végétal.

Simple à mettre en place, le concours permet de faire émerger et reconnaître les initiatives locales : jardins partagés, balcons fleuris, trottoirs végétalisés, espaces naturels d'établissements ouverts au public... autant d'exemples qui contribuent à rendre nos villes et villages plus verts et plus agréables à vivre.

Toutes les informations pratiques et le règlement complet sont disponibles sur : [www.destination-yvelines.fr/villes-et-villages-fleuris](http://www.destination-yvelines.fr/villes-et-villages-fleuris)

Chaque commune participante sélectionne deux lauréats locaux — un dans la catégorie particuliers et un dans la catégorie établissements — qui représenteront ensuite la commune lors du concours départemental.

En vous saisissant de cette démarche, vous contribuez à renforcer le lien entre habitants, élus et agents, tout en encourageant des pratiques vertueuses autour du végétal, de la créativité et de la convivialité.

**Faites de la nature un moteur de participation citoyenne !**



Pour recevoir la newsletter  
Villes et Villages Fleuris,  
inscrivez-vous en envoyant un mail à :  
[villesetvillagesfleuris@yvelines.fr](mailto:villesetvillagesfleuris@yvelines.fr)



## Contact

**Coralie LEDUC**

Animatrice du label Villes et Villages Fleuris

Port. : 07 61 12 11 39

Mail : [cleduc@yvelines.fr](mailto:cleduc@yvelines.fr)

[destination-yvelines.fr/villes-et-villages-fleuris](http://destination-yvelines.fr/villes-et-villages-fleuris)



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



**Yvelines**  
Le Département